

Au-delà des opinions publiques, des intérêts apparemment divergents de part et d'autre de l'estuaire, de l'orientation donnée au développement général de ce dernier (industriel ou touristique) et vu les attendus des débats publics, il me semble que la définition technique du projet qui n'est pas suffisamment examinée. En effet la solution présentée par 4gaz est au plan technique la solution la plus simple : cuves à proximité du quai de déchargement, cuves « posée » sur le sol.

Comme vous le savez le transport et la distribution du gaz naturel est en plein essor dans le monde. La flotte de méthanier est en pleine constitution (de l'ordre de 30 à 40 méthanier neufs sont commandés actuellement dans le monde chaque année depuis 2001) des terminaux sont en cours de construction en de très nombreux sites un peu partout sur le globe.

La construction de ces terminaux ne soulève pas de difficultés sauf dans les nations les plus développées où la sensibilité environnementale est partout la même.

Pour tenir compte de cela les sociétés d'ingénierie étudient des solutions techniques adaptées. Ainsi en Adriatique un stockage sous-marin par cuves immergées, ainsi à Boston un stockage flottant éloigné avec mise en œuvre de navettes de petite contenance ( shuttle), ainsi à la demande du Sénateur de Californie un stockage flottant avec regazéification au large, à 36 km des côtes avec transfert du gaz en phase gazeuse par tuyauterie sous-marine puis enterrée ( projet Woodside ) , ainsi le projet Calypso en mer Caraïbes.....

Je m'étonne donc que personne ne demande à la société 4gaz l'étude d'une solution innovante qui tienne compte des points de vue des uns et des autres, et qui sans constituer une panacée permettrait **d'éloigner les cuves des villages (cuves déportées)** par transfert de gaz liquéfié en tuyauterie cryogénique et qui permettrait de **les faire disparaître de la vue (cuves enterrées)**.

Cette solution n'enlèverait pas à l'établissement son caractère SEVESO mais celui-ci pourrait être déporté un peu plus loin de quelques kilomètres) dans une zone plus déserte. La protection des populations serait améliorée, le paysage inchangé et l'atteinte au tourisme réduite.

Bien sûr le devis de cette solution surpassera le coût du projet actuel et ce n'est pas l'industriel qui va spontanément le proposer. (Encore que cela puisse être pour lui une solution de repli) mais pour les projets cités plus haut le surcoût est accepté.

Nous ne sommes pas condamnés à accepter ou à refuser le projet tel qu'il est. On peut simplement durcir le cahier des charges.

**Pourquoi l'étude de cette solution technique alternative qui apporterait un compromis ne serait-elle pas demandée par les élus ?**

Espérant contribuer positivement à l'instruction de ce dossier.

Alain Vanlerberghe